

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18000 - 70ÈME ANNÉE

Le PCR appelle à la construction d'une plate-forme commune pour le Congrès des maires

Créer le rassemblement pour une autre politique



Yvan Dejean, Maurice Gironcel et Ary Yée Chong Tchi Kan, le PCR a fait une série de propositions à trois semaines du Congrès des Maires

À l'occasion d'une conférence de presse, les secrétaires généraux du Parti Communiste Réunionnais (PCR), Yvan Dejean, Ary Yée Chong Tchi Kan et Maurice Gironcel ont tenu à « alerter la population sur des thèmes pas faciles, mais importants et déstabilisants » pour La Réunion.

Au-delà d'alerter, le PCR a fait une série de propositions à trois semaines du Congrès des Maires, ces derniers ont évoqué une table ronde visant à établir « une plate-forme commune » pour pallier la baisse de la dotation de l'État aux communes,

inter-communautés et collectivité territoriales.

Un contexte important

Rappelant les nombreux défis, Ary

Yée Chong Tchi Kan a évoqué l'octroi de mer, dont la dérogation de 10 ans a été écoulee, pour être reporter à six mois, « à la fin de l'année, le délai concernant l'octroi de mer prendra fin ». D'autant plus que « des propositions ont été faites à Bruxelles, mais on ne sait rien » de celles-ci et des mesures envisagées.

Autre point « important, les accords de partenariats économiques (APE). Il faut se préparer à faire face à ces accords ». Au cours du Sommet de la Commission de l'Océan Indien, « il n'y a pas eu un mot sur La Réunion en cinq pages de communiqué commun. Pas même le mot : La Réunion », a insisté ce dernier.

Pour le secrétaire général, les risques sont élevés, car « les quatre pays de la zone ont demandé d'accélérer les accords intermédiaires pour pouvoir parvenir aux accords définitifs », qui permettront à l'ensemble des produits de la zone de concurrencer les produits réunionnais.

L'un des sujets de cette conférence de presse est le vote du budget de l'Outremer, qui « a été adopté avec ses conséquences. L'impact sera important pour chaque collectivité », a assuré Ary Yée Chong Tchi Kan, qui a évoqué un document annonçant le montant des baisses pour chaque commune, intercommunalité et collectivité territoriale.

Un budget de l'Outremer classique

De son côté, Yvan Dejean a assuré que pour le budget de l'Outremer tel qu'il a été voté, « le compte n'y est pas ». Il s'agit « d'un budget classique avec des orientations politiques basées sur les mêmes recettes depuis 68 ans », telles que les contrats aidés et la défiscalisation. Ces orientations « donnent de la pauvreté, du chômage, de la précarité, et on a appris récemment qu'il y a 12 millions de dettes des locataires sociaux ».

Un contexte de plus en plus difficile mis en exergue et qui s'explique en partie par « un budget inscrit dans des politiques classiques qui ne règle rien. Cela ne va pas dans le bon sens et cela ne répond pas aux attentes pour un autre politique », a assuré le secrétaire général.

Ce dernier a raillé les +0.3% de hausse du budget qui « ne changent pas les orientations actuelles, d'autant qu'il y a le danger des accords de partenariat, de la filière canne et de l'octroi de mer ». Une orientation également contestée par Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR et maire de Sainte-Suzanne. Ce dernier a assuré que « d'une manière

générale, le gouvernement a décidé de poursuivre sa politique d'économie, sur 50 milliards, 3,7 milliards seront portés chaque année sur les collectivités, ce qui fait près de 11 milliards jusqu'en 2017 ».

Pour ce dernier, le cumul fait avec les deux années précédentes de baisse des dotations de l'État, porte à plus de 12 milliards d'économies pour les collectivités. Maurice Gironcel a rappelé les propos d'André Laignel, président du Comité des Finances Locales (CFL), qui a assuré que la baisse des dotations de l'État risque « d'assécher la commande publique », ajoutant qu'il allait « négocier pied à pied le montant et le rythme de cette baisse inacceptable » (La Gazette des Communes).

L'État doit participer à l'effort

« Ce n'est pas seulement les élus réunionnais qui sont vents debout, mais également ceux de la France », a indiqué Maurice Gironcel, qui a évoqué le communiqué

publié par l'Association des Maires de France (AMF). L'AMF a dénoncé « l'attitude schizophrène des pouvoirs publics. Nous ici, nous seront directement impacté ».

« Face à ça, quelle attitude ferme et responsable peut-on avoir ? », a posé ce dernier. Pour le PCR, il faudrait « dire à tous les maires de La Réunion, qui ont signé le manifeste (des élus locaux de la droite, NDLR), ceux qui disent réfléchir, de déconnecter les emplois aidés du budget de fonctionnement des communes ». Ainsi, « l'État devrait participer à l'effort en recrutant » des personnes à contrats aidés.

En accord avec la contestation des maires de droite, Maurice Gironcel a pointé du doigt « le manque de considération » de l'État vis-à-vis de La Réunion, dont « le potentiel fiscal est le plus bas », et « où les collectivités doivent payer une sur-rémunération décidée par l'État ». « Il faudrait sur ce point que ce soit à la charge de l'État et non des collectivités », a assuré le maire de Sainte-Suzanne.

Céline Tabou

Pour une table ronde des élus réunionnais

Au cours de cette conférence de presse, le PCR a émis plusieurs propositions comme la mise en place d'une table ronde sur la base du « Manifeste des élus locaux » et « faire des propositions afin d'avoir une position commune ». Il s'agira ensuite d'aller à Paris, au Congrès des Maires, pour « avoir le soutien de l'AMF à la plate-forme proposée par les élus réunionnais ».

« C'est pas une politique politicienne mais de dire qu'à La Réunion, on connaît plusieurs difficultés que la France n'a pas », a assuré Maurice Gironcel. Ce dernier a réitéré la volonté de son parti de « porter une voix commune et faire connaître notre position réunionnaise ».

Le maire de Sainte-Suzanne a également proposé une manifestation commune, qui serait « symbolique », en fermant une heure ou deux les portes des mairies au même moment, « là, personne ne sera pénalisé, surtout pas la population ».

Edito

Les médias finiront bien par dire la vérité sur le triple président de la Région-SEMATRA-Air Austral

Le Parti communiste réunionnais a tenu une conférence de presse, avec tout le sérieux qu'il faut pour argumenter ses positions. Aucun média télévisé n'a fait le déplacement. C'est devenu presque une habitude. Leurs téléspectateurs sont donc privés d'informations essentielles qui les concernent directement, surtout les contribuables. Pourquoi cet ostracisme? La comparaison peut être faite par rapport aux efforts systématiques qu'ils accordent à Didier Robert et ses coups médiatiques. Pourquoi cette générosité sans borne?

Pourtant, le PCR alerte l'opinion et fait des propositions concrètes sur une base consensuelle. Prenons le cas de la manifestation de certains maires le 10 novembre. Le PCR reconnaît la justesse des considérants exposés par les maires protestataires. Et, il complète la liste. Cependant, il exprime son désaccord de pénaliser la population, notamment le monde scolaire. En contrepartie, il offre une porte de sortie, à savoir, la mobilisation de tous maires, à l'occasion du Congrès de l'association des maires de France (AMF) pour interpeller le gouvernement. Pourquoi les directions des chaînes de télévisions privent-elles leurs téléspectateurs de ces informations ?

Le Préfet a fini par saisir le Tribunal Administratif pour statuer sur les conséquences de la fermeture des écoles par certains maires. Les

médias à la solde du triple président feront-ils un effort pour dire aux Réunionnais la justesse de la position communiste ? Est-ce trop demandé à ces directions médiatiques militantes ? Surtout que cette initiative de fermer les écoles a été prise pour compenser l'annulation de la manifestation du triple président prévue le 9 novembre à Saint-Paul. Les maires qui ont accepté de suivre cette méthode de contestation se retourneront contre son inspirateur qui les a entraînés à cumuler des couacs à la pelle. Les médias finiront bien par dire la vérité sur le triple président de la Région-SEMATRA-Air Austral et ses actions pour tromper l'opinion.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Baisse des dotations de l'État aux communes

Des chiffres alarmants



Cette année, Saint-Denis a perdu plus d'un million d'euros à cause de la politique d'austérité du gouvernement. Ce sera encore plus grave l'année prochaine, et pire encore en 2016.

Yvan Dejean a révélé un document obtenu par son parti, annonçant le montant des baisses des dotations de l'État en

variation entre 2013-14. Une somme "énorme", totalisant pour cette période – millions d'euros pour les 24 communes de l'île. « Pour

chaque commune le montant est exponentiel chaque année », a expliqué ce dernier. En effet, le montant global de la baisse des dotations de l'État va être multiplié par 4 d'ici 2014-2015 et par dix jusqu'en 2017.

Prenant des communes au hasard, ce dernier a évoqué les montants pour 2013-2014 : Aviron (- 86 000 €), Bras-Panon (- 119 000 €), Etang-Salé (- 134 000 €), Le Port (- 586 000 €), Saint-André (- 309 000 €), Saint-Joseph (- 272 000 €), Saint-Denis (- 1,5 millions d'€), Saint-Pierre (- 600 000 € pour 2013-2014 et - 2,4 millions d'€ en 2017). Pour la commune de Sainte Suzanne, le montant a diminué de 196 000 € pour 2013-2014, 480 000 € sont prévus pour 2014-2015 et près d'1,7 millions d'ici 2017.

« Ce tableau est significatif, nous ne l'avons pas inventé, c'est un document officiel qui nous a été fourni », a assuré Yvan Dejean. Ce dernier s'est interrogé sur le silence des élus, « tout le monde crie, pourquoi est-ce que les autres paris ne disent pas la vérité, nous à Sainte-Suzanne, c'est la transparence totale ». Les intercommunalités sont également concernés, pour exemple, la diminution des dotations de l'État s'élèvent à 12,5 millions d'euros pour la CINOR.

Le Congrès des élus départementaux et régionaux

Créer un espace de débat à La Réunion

Le PCR est revenu sur la proposition de Paul Vergès, visant à instaurer un « espace de débat démocratique, dans lequel tous les élus réunionnais seraient réunis pour travailler et permettre à chacun de mettre sur la table ses propositions » pour l'avenir de La Réunion, a expliqué Yvan Dejean. Ce dernier a pointé « l'amalgame fait entre le congrès, qui est une instance de débat autorisée par la loi, et l'assemblée unique, qui est une disposition statutaire ».

Compte tenu de l'amendement de 2000 lors du vote de la loi d'orientation de l'outremer (LOOM), La Réunion ne pouvait avoir d'espace de débat contrairement aux autres départements et régions d'Outre-



Le Sénat a adopté le Congrès, la balle est dans le camp des députés.

mer. Désormais, l'île aura la possibilité de constituer un Congrès, suite au vote du 30 octobre au Sénat, tou-

tefois, le texte devra passer à l'Assemblée nationale pour être adopté définitivement.

Opération Kass'moustik

Sainte-Suzanne mobilisée contre le chikungunya et la dengue

Le moustique est un vecteur de plusieurs maladies tropicales à La Réunion, telles que la dengue ou le chikungunya. Depuis plusieurs années, les collectivités et l'État se mobilisent pour réduire les risques en faisant la chasse aux dépôts sauvages de déchets, potentiels lieux de reproduction des moustiques. C'est l'opération Kass'moustik. Coup de projecteur sur la déclinaison de cette action dans la commune de Sainte-Suzanne.

La Ville de Sainte-Suzanne est pionnière en matière de Politique volontariste sur le Développement Durable et poursuit sa démarche. La Municipalité souhaite maintenir un bon cadre de vie à Sainte-Suzanne en conciliant « développement » et « environnement », « modernisation » et « ruralité ». Pour atteindre cet objectif elle travaille depuis plusieurs années sur la mobilisation des ménages dans la lutte contre le risque sanitaire lié aux moustiques et aux rats. L'action à la source est privilégiée en luttant au quotidien contre les dépôts sauvages, en particulier s'ils sont de nature à fournir un gîte de reproduction à ces nuisibles.

La campagne annuelle de mobilisation en matière de propreté urbaine mise en œuvre par la municipalité depuis 2013 obtient de bons résultats. Le territoire

de Sainte-Suzanne compte bien moins de dépôts sauvages sur ses voies publiques. Les actions « ciblées » d'élimination des dépôts, menées de façon permanente par le service environnement de la Ville, sont appréciées. Un panneau sur site est implanté pour rappeler les bons réflexes et le cadre réglementaire.

Kass'moustik est un événement fédérateur qui permet de focaliser les projecteurs médiatiques sur ces actions développées par les services publics, avec le concours de la population de Sainte-Suzanne et de mobiliser l'ensemble des ménages en entrée de période estivale pour éliminer les gîtes larvaires sur les espaces habituellement inaccessibles aux collectivités locales

Bien que Kass'moustik soit une opération initiée par l'ARS Océan Indien, compte tenu de

son objectif sanitaire, la Commune de Sainte-Suzanne dynamise cet événement sur son territoire.

Cette année l'opération se déroule du samedi 1er au samedi 8 novembre 2014 avec une collecte exceptionnelle dans les 14 quartiers de la Ville. Compte tenu de l'amélioration de l'état de propreté à Sainte-Suzanne depuis 2013, la Municipalité souhaite cette année porter l'accent sur la collecte exceptionnelle de déchets non collectés en porte à porte par les collectivités tels que les pneus, les D3E et les batteries. Il s'agit de déchets bien souvent stockés dans un coin de la cour par méconnaissance des filières d'élimination.

Ils sont pourtant très producteurs de nuisibles. C'est pourquoi, il est fondamental de mobiliser les ménages par une collecte exceptionnelle en début d'été.

Après l'annulation de la manifestation de Saint-Paul

Nouvelle défaite en perspective pour Didier Robert et ses amis

La manifestation contre le gouvernement prévue à Saint-Paul par Didier Robert à la veille du Conseil d'administration de la SEMATRA est annulée suite au revers enregistré par le président de la Région lors de l'assemblée extraordinaire de la collectivité tenue mardi dernier.

Aussitôt, une autre opération est montée en catastrophe. C'est le lock-out des écoles de La

Réunion organisé notamment chez les maires qui ont suivi Didier Robert devant la préfecture. Ce blocage est prévu lundi.

Le préfet a décidé de répondre à cette manœuvre. Il rappelle que ce n'est pas à ces élus de décider des dates d'ouverture et de fermeture des établissements scolaires, mais au Rectorat. En conséquence, le préfet demande au tribunal administratif de statuer sur ce qui s'apparente à un

abus de pouvoir.

Ce lundi après-midi, le préfet a adressé à la presse un communiqué annonçant sa démarche. Il a confirmé dans une déclaration publique à la préfecture.

Les soutiens de Didier Robert iront-ils jusqu'à défier l'État? Vont-ils continuer à suivre une stratégie totalement sans perspective?

Le mardi 11 novembre aux Lazarets de la Grande Chaloupe

A la mémoire de nos ancêtres engagés

Ce jeudi 6 novembre, au siège de la Fédération Tamoule de La Réunion à Saint-Denis, Adrien Minienpoullé, le président de cette association, et d'autres représentants d'un collectif associatif ont tenu une conférence de presse au sujet de la traditionnelle Journée à la Mémoire des Engagés. Une Journée qui sera célébrée cette année mardi prochain, comme chaque 11 novembre depuis 2003, sur le site des Lazarets de La Grande Chaloupe (La Possession).



De nombreux ancêtres sont passés par les Lazarets de la Grande Chaloupe, lieu de mémoire en partie réhabilité.

Dans l'annonce de cette conférence de presse, Daniel Minienpoullé a rappelé que «ce site emblématique, porte d'entrée de milliers de migrants venus de Madagascar, d'Afrique, de l'Inde, de Chine, d'Europe et pour les derniers de Rodrigues, constitue un patrimoine mémoriel pour tout Réunionnais. Nous sommes ce que nous sommes aujourd'hui grâce au courage de nos prédécesseurs venus peupler et travailler la terre réunionnaise». Il a aussi été rappelé qu'«au fil des années et des avancées au niveau de la recherche tant dans les do-

maines de l'histoire, de l'archéologie que de l'anthropologie, un collectif associatif s'est constitué afin de commémorer nos engagés». En partenariat avec le Conseil Général, ce collectif est composé de la Fédération des Associations Chinoises de La Réunion, du CRAN, de l'Association Musulmane de La Réunion, de l'Association des Cha-féistes du Port, de l'association socio-culturelle de la Grande Chaloupe, du Musée Lontan, Baradhi Kalai Kajagam, de l'Espace Culturel et Social du Kôyil de Saint-Denis, du Cercle Généalogique de

Bourbon, de l'association Ti Train, de la Confrérie des gens de la Mer et de la Fédération Tamoule de La Réunion.

Le collectif a également présenté le programme détaillé de cette manifestation de mardi prochain «à la mémoire de nos ancêtres qui ont foulé la Terre de Bourbon, Terre de La Réunion». Une célébration qui commencera par des hommages aux ancêtres, avec prières, chants et rappel historique de 8h à 9h aux stèles de Bois Rouge, Grand-Bois, Piton Saint-Leu, Vue-Belle la Saline et La Mare.

Et voici le programme de la commémoratiion aux Lazarets de La Grande Chaloupe :

9h 30 : ouverture du village culturel avec le Cercle Généalogique de Bourbon, la Fédération Chinoise de la Réunion, l'Association Musulmane de La Réunion, Baradi Kalai Kajagam, Musée lontan, Espace Culturel et Social du Kôyil de Saint-Denis, l'Association Socio-culturelle de La Grande Chaloupe, Association Ti Train, la Confrérie des gens de la mer.

Exposition : Coromandel de l'Inde à La Réunion, avec Bernard Batou et Jean-Régis Ramsamy.

10h : Hommage aux engagés face à l'océan Indien, avec les Fédérations Tamoule, Chinoise, les associations Comorienne, Malgache, Musulmane...

11h 30 : Interventions du Conseil Général, du Consul de l'Inde, des présidents d'associations, d'un invité de l'Aapravasi Ghat de l'île Maurice. Dictions de poèmes et textes avec Annie Darencourt et Jessy Ferrère. Musiques et chants avec Dominique Amouny, Al Amar, Toave Jimmy et Patricia Treuthardt. Dédicaces de nouveaux livres : "La Turquoise" de Jean-Régis Ramsamy. En continu: expositions dans l'infirmerie, films, exposition ti train lontan.

Billet philosophique

«Anon mèt anou anlè»

La semaine dernière, dans cette chronique, nous avons cité comme exemple des nouvelles avancées de la pensée créole réunionnaise la sortie du livre intitulé « Mazine, Oubiensa Lit pou in Pèi an Liberté ». Un ouvrage collectif publié par les Éditions K'A pour ses « kinz an », avec des textes très variés, en créole ou en français, rédigés par 25 écrivain(e)s péi. Aujourd'hui, nous allons citer un nouvel exemple de création qui va dans le même sens et enrichit nout "sazanrèzöneman" ("la philosophie", en créole réunionnais, selon le magnifique « Dictionnaire de propositions de néologismes créoles - Diksioner moféknèt » de Daniel Honoré, publié par Surya Éditions en 2013).

Ce samedi 8 novembre à 21 heures au Kabardock du Port, la population est invitée au concert présenté par Kréolokoz, un jeune groupe musical construit auteur de l'auteur, compositeur, chanteur et musicien Gaël Velleyen. À cette occasion, sera présenté notamment le second album que ce groupe vient de réaliser sous le titre: « Fanal pou bann zétwal la pér bryé », qui est porteur non seulement de prestations musicales très agréables mais aussi et surtout d'idées très fortes à faire connaître. En effet, plusieurs des 12 chansons de cet album nous font réfléchir sur la gravité des problèmes de notre société, évoquent leurs conséquences dramatiques ainsi que leurs causes profondes et tracent des perspectives pour nous en sortir. C'est le cas par exemple du chant intitulé "Famine", qui nous dit: «La famine i asasine bann fami, na pi manzé, na dmoun an danzé ! (...) Di amwin koman na fé in vi dann tourman. Rouvèr lo kèr siouplé».

«Nora dot va lèvé»

Autre exemple: dans le chant « Lèt d'in n'ilétré », on nous rappelle qu'«afors déni lidantité, tout in pèp lé infériorizé. Ral anou dann médiocrité, nout potansièl lé malizé». Et le groupe Kréolokoz ajoute en français dans une « Lettre d'un illettré... aux missionnaires assimilationnistes »: «Nous avons perdu confiance en nous, souvent pour le restant de notre vie, formatés à vivre à genoux, tandis qu'ils exploitent notre Péi».



Laëtitia, Martine, Gaël, Johann et Zélito, qui ont présenté le 24 octobre dernier le second album du groupe Kréolokoz.

Afin de cultiver la résistance réunionnaise face à un système néo-colonial où «tout un peuple est infériorisé», le chant « Kozman Éli » donne la parole à cet esclave saint-leusien lors de son procès dans la future cathédrale de Saint-Denis en février 1812 après la révolte organisée quatre mois plus tôt avec ses collègues. Pour ce combattant réunionnais de la liberté, «lo batay nou la fé, apré nou, nora dot va fé lo pa, nora dot va lèvé».

«Toutes les civilisations ne se valent pas». Réplique des artistes : «Konbyin n'million n'kolonizé par zot la giny malèr ? Konbyin n'sivilization rédui a néan ? Oprésion, asimilasion, kolonialis dovan». D'où cette conclusion dans le dernier chant de l'album, « Mèt Kréol anlè »: «Anon mèt anou anlè, i fo nou mèt anou anlè. Dopli la kolonizasion, Réyoné na mové répitasion, oblizé viv dégizé pou pa èt marzinalizé. Anon mèt anou anlè».

Roger Orlu

«Kolonialis dovan»

Notre avant-dernière citation des réflexions de Kréolokoz est extraite de la chanson « Toutes les civilisations », qui dénonce cette parole d'un ministre français en 2012:

Oté

I ashète pa in koshon dann goni!

Mi sort antann in drol nouvèl. Sa i port dsi bann produi pou fanm épi bann produi pou bononm. I paré bann produi pou fanm lé plu shèr é i di pa pou kosa: koifèr lé pli shèr pou bann madam! Razoir osi lé pli shèr pou madam! Parfin osi lé konmsa! Linj, parl pi!..I paré, ziska, gouvèrnman la domann in lankète dsi lo zafer pou sèy démay lo vré avèk lo fo? Boudikont, pou trouv in lésplikasyon.

Moin pèrsonèl, moin té i pans tout demoun téi koné in n'afèr konmsa. Pou kosa mi pans sa? Pars, souvan défoi lo pri in marshandiz na poin arien pou oir avèk son pri k'li kout. Na poin arien pou oir avèk son l'itilité, avèk son l'èfikasité. Si in komèrsan i pans in kliyan lé paré pou pèy in produi shèr minm, na poinn rézon pou ké lo pri i aparé pa pli shèr dsi létikète. Sa noré, i parétre, in n'afèr a oir avèk l'ofr épi la domann pa tèlman dsi la kantité, mé dsi la kantité larzan demoun lé désidé pou péyé... Lé vré pou fanm, lé vré pou bononm, lé vré pou tout kalité kliyan.

Majine in kou, si in koifèr i domann amoin sinkant éro pou koup mon shové, li oir ar pa la koulèr mon larzan. Mé si in koifèr lé a la mode, si an parmi in sosyété d'moun li lé répitè konm in kador dann son métyé, lé posib désèrtin i aksèp soulaz zot port-moné pli ki an fo. Kansréti pou amontr demoun zot na lo moiyn pou pèy in koifèr shèr. Majine in kou si pou fé parti d'in sosyété, i fo koif son tête in sèrtin fason, mète in zano pandan an lor dizui kara, dann zorèy, mète in linz la mark, moin lé sir é sèrtin na dmoun lé paré pou fé in dépans inital. Komèrs kapitalis lé konmsa, ké ni vé, ké ni vé pa. I fo solman, sanm pou moin, ni fé antansion-nou mèm konsomatèr! pa ashtë in koshon dann in goni!

Justin

In kozman pou la rout: "i ashète pa in koshon dann goni!" Pou kosa, pars ni koné pa dann kèl l'éta li lé. Malad ou sinonsa an bone santé! roz ou sinonsa noir? Bien an form sansa andikapé? Zot i konpran amoin, mé la pa sir demoun i fé bien atansion sak zot i ashète ! Lé pa sir zot i fé pa roul azot dann la farine pars zot la pa méfyé sifizaman. Zot osi, fé travay zot koko, fé bouy zot matyèr griz, pou bien konprann kozman-la; mi pé dir azot dé foi sa lé itil!